

#### 4.4. PROfessional TECH (PTEC), PTEC, HPC

L'anode de protection de la cuve est gérée par une carte électronique, alimentée soit par le courant du réseau, soit par une batterie prévue pour les installations en mode jour/nuit pour maintenir la protection de la cuve pendant la journée. Le bon fonctionnement du système de protection **EXIGE UNE ALIMENTATION PERMANENTE (réseau ou batteries)**. En effet, l'appareil ne peut être privé d'alimentation pendant plus de 48h.

##### ① Alimentation de nuit + batteries

> Résistance Alimentation de nuit (exclusif ou bi horaire) (Figure 13).

> PROfessional TECH ⇨ Utilisation avec batteries\*

\* Les chauffe-eau électriques prévus pour une alimentation de nuit sont équipés de batteries Ni-Mh qui se charge toutes les nuits et protège ainsi la cuve pendant la journée.

##### ATTENTION :

Les batteries n'ont pas une durée de vie illimitée, leur remplacement après un usage d'un à deux ans est normal.

**Pour assurer la protection de la cuve, il est impératif, de remplacer les batteries devenues défectueuses. L'absence du remplacement des batteries entraîne l'annulation de la garantie.**

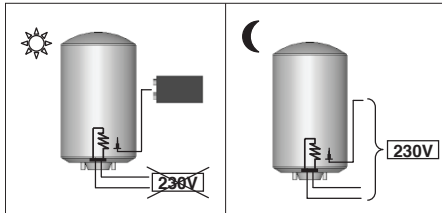


Figure 13 - PROfessional TECH alimentation de nuit + batteries

##### ② Alimentation permanente

> Résistance et PROfessional TECH ⇨ Alimentation continue (Figure 14)

> Utilisation sans batterie

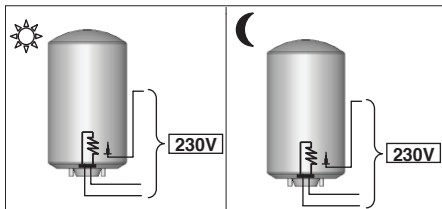


Figure 14 - PROfessional TECH alimentation permanente

#### IMPORTANT: UNIQUEMENT POUR CHAUFFE-EAU TRI

LE SYSTEME PROfessional TECH DOIT ETRE IMPERATIVEMENT ALIMENTE EN 230 V OU 400V AC.

SI RESEAU 400 V TRI : RACCORDEMENT PROfessional TECH ENTRE 2 PHASES 400V.

SI RESEAU 230 V TRI OU 230 V MONO : RACCORDEMENT PROfessional TECH ENTRE PHASES 230V.

(Respecter schéma électrique de l'étiquette de câblage)

## UTILISATION

### 1. Introduction

#### 1.1. Remarques à l'utilisateur

1. L'installation du chauffe-eau est à charge de l'acheteur.

2. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages causés par une installation qui ne serait pas effectuée dans les règles de l'art et par le non-respect des normes en vigueur et des prescriptions du présent livret.

3. Le recyclage en fin de vie est à la charge de l'utilisateur, pour plus d'information veuillez vous référer à l'introduction point 1.1. *Consignes de transport, stockage et recyclage de ce livret.*

### 2. Obligations concernant l'utilisation

#### 2.1. Régulation de la température

Il est recommandé de ne pas régler le thermostat sur la position maximum afin de diminuer l'entartrage ainsi que le risque de brûlure. Cependant, il est essentiel de trouver un juste milieu pour éviter les risques de prolifération bactériologique tout en essayant de ne pas entartrer inutilement le chauffe-eau.

D'autre part, afin d'éviter tout risque de brûlure, utilisez les mitigeurs adéquats de manière à ce que la température ne soit pas supérieure à 50°C aux points de puisages et 60°C dans la cuisine. Cette disposition est obligatoire en France.

*Moyennant l'utilisation d'un mitigeur aux points de puisage, nous vous conseillons un réglage de la température à environ 60°C.*

#### Conseil

#### 2.2. Entretien

> **Chaque année (deux fois par an si l'eau est traitée par un adoucisseur)**, une vidange doit être effectuée pour :

1. contrôler l'usure de l'anode en magnésium
2. éliminer les dépôts à l'intérieur de la cuve.

Faites appel à votre installateur.

## 2.3. Témoins lumineux

### 2.3.a. Gamme stéatite PROfessional TECH

L'anode de protection de la cuve est gérée par une carte électronique, alimentée soit par le courant du réseau, soit par une batterie prévue pour les installations en mode jour/nuit pour maintenir la protection de la cuve pendant la journée. Le système PROfessional TECH ne peut rester sans alimentation électrique plus de 48 heures.

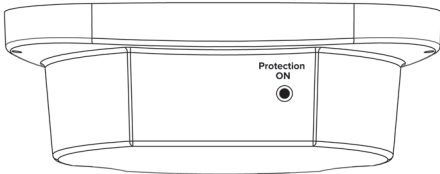


Figure 15- Interface PROfessional TECH

Lampe PROTECTION ON allumée	👍
Lampe PROTECTION ON éteinte:	👎
Votre cuve n'est plus protégée contre la corrosion, faite appel à votre installateur.	

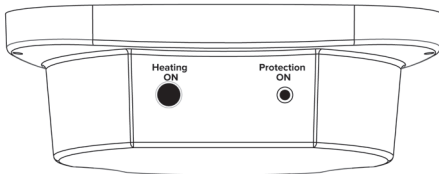


Figure 15a- Interface HPC

Lampe PROTECTION ON allumée =	👍
éteinte =	👎 défaut de protection anticorrosion: changer la pile NIMH 9V. Si le défaut persiste, contacter le SAV.
Lampe HEATING ON allumée =	chauffe en cours
éteinte =	hors chauffe

Dans le cas d'un raccordement sur le réseau bi horaire ou exclusif de nuit (uniquement pour les modèles avec batterie), le voyant vert s'éclaire très faiblement durant les premières 48 heures selon l'état de charge de la batterie. Vérifiez le témoin lumineux après 48 heures de fonctionnement.

## Conseil

Pour assurer la protection de la cuve (lampe verte allumée), il est impératif, de remplacer les batteries devenues défectueuses.

L'absence du remplacement des batteries entraîne l'annulation de la garantie. Son remplacement après un usage d'un à deux ans est conseillé.

FR

## OBLIGATIONS CONCERNANT LA MAINTENANCE ET LE DÉPANNAGE

### 1. Maintenance

Chaque année (deux fois par an si l'eau est traitée par un adoucisseur), une vidange doit être effectuée pour :

1. contrôler l'usure de l'anode en magnésium
  2. éliminer les dépôts à l'intérieur de la cuve
- Nous vous conseillons vivement de contrôler régulièrement le bon fonctionnement de votre adoucisseur ; la dureté résiduelle ne peut être inférieure à 15°F. Une dureté trop faible entraîne la résiliation de la garantie

### 1 Détartrage - Contrôle de l'anode

- > Procédez à la vidange de l'appareil (voir paragraphe ci-dessus)
- > Ôtez le capot et dévissez l'embase (un résidu d'eau peut alors s'écouler).
- > Nettoyez la cuve : sans utiliser aucun objet métallique ou agent chimique, éliminez les dépôts sur les éléments électriques ou sur le fourreau (stéatite), sur le doigt de gant et en fond de cuve.
- > Contrôlez l'usure de l'anode si il s'agit d'une anode en magnésium. L'anode en magnésium se consomme progressivement en fonction de la qualité de l'eau pour empêcher la corrosion de la cuve. Si son diamètre est inférieur à 15 mm (pour la gamme blindée) / 10 mm (pour la gamme stéatite) ou que son volume total est inférieur à 50% de son volume initial, l'anode doit être remplacée.
- > **Utilisez un joint neuf à la repose pour chaque dépose de l'embase.**
- > Pour le revissage des boulons, procédez au serrage de type "croisé". Le couple de serrage doit être compris entre 18 et 20 Nm.